

7^{ème} édition des Trophées Auto Recyclage

Objectif atteint



Le secteur du recyclage automobile est en pleine effervescence à l'issue de cette 24^{ème} édition du salon Equip Auto. Dans un contexte d'atteinte des objectifs européens, le Magazine Auto Recyclage a récompensé huit entreprises du VHU (véhicule hors d'usage) en fonction de leur performance environnementale. Moment phare dans l'agenda de la filière VHU, cette 7^{ème} édition des Trophées Auto Recyclage s'est tenue en parallèle du salon Equip Auto à Paris porte de Versailles.

Alors que la loi sur la Transition Énergétique se met en place en officialisant la pièce de réemploi dans les ateliers, un nouveau texte vient organiser la prise en charge et l'élimination des volumes d'épaves abandonnées au fil du temps dans les départements d'Outre-Mer. Le député martiniquais Serge Letchimy est d'ailleurs venu présenter les grandes lignes du décret qui porte son nom.

Eric Lecointre a présenté les premières estimations des chiffres Ademe pour 2016. La France devrait être très proche d'atteindre les objectifs de taux de réutilisation et de recyclage/valorisation des VHU fixés à 85 % et 95 % par l'Union Européenne.

Le classement s'est appuyé sur les déclarations environnementales que les Centres VHU (recycleurs automobiles) transmettent chaque année à l'Ademe. Afin de réunir un podium d'entreprises de toutes tailles et structures, les catégories relatives à la valorisation et au réemploi se sont déclinées selon le nombre de véhicules recyclés annuellement (moins de 1 500 et plus de 1 500 VHU/an). Indépendant et représentatif des grandes entités de la profession, le jury était composé de représentants des entreprises partenaires de cette septième édition: Caréco, Darva, Indra, Maif, Métal Recycling, Tracauto, Valorauto-Galoo.

Un trophée remis par l'Ademe a récompensé le taux de valorisation illustrant la dualité de la filière par la conjugaison des performances du Centre VHU et du Centre de broyage (objectifs européens : TRR 85% et TRV 95%)

Le palmarès 2017 :

- **TRV Réutilisation Valorisation - Moins de 1500 VHU:** Mazard Pièces Auto (Lorp Sentaraille, 09). Trophée remis par Indra.
- **TRV Réutilisation Valorisation – Plus de 1500 VHU:** CRA Automobiles (Sorgues, 84). Trophée remis par Valorauto.
- **Réutilisation Pièces- Moins de 1500 VHU:** Seva (Longjumeau, 91). Trophée remis par la Maif.
- **Réutilisation Pièces – Plus de 1500 VHU:** Ecocasse (Gerstheim, 67). Trophée remis par Metal Recycling.
- **Valorisation matières non métalliques – Moins de 1500 VHU:** AC Starter (Saint Renan, 29). Trophée remis par Tracauto.
- **Valorisation matières non métalliques– Plus de 1500 VHU:** Surplus Auto 81 (Gaillac, 81). Trophée remis par Darva.
- **TRV Réutilisation Valorisation couplé Centre VHU / Broyeur:** Navillod (Goussainville, 95) et GDE Limay (78). Trophée remis par l'Ademe.

La **mention spéciale du jury** a été décernée à la société Stop Pièces Auto Tafani, basée à Vourles près de Lyon, pour son investissement dans une structure dédiée à la valorisation des composants automobiles. Trophée remis par Careco.

Le **trophée du magazine Auto Recyclage** a été remis à Constantin Voluntaru, au terme de 40 années au service du groupe Volkswagen, dont plus de la moitié en tant que responsable environnement.

Reims, le 23 octobre 2017

